

Association Sans But Lucratif



PATRONAGE DES ORPHELINS

DU PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS

ŒUVRE DE LA SAINT-NICOLAS DE NOS PUPILLES
"LES AMIS DE NOS ORPHELINS"

Secrétariat :

Compte chèque postal :

Editeur responsable :

✉ :

Rue du progrès, 26 à 6880 Bertrix

BE92 0000 1314 5823

Jean-Luc Lurkin, Rue du progrès, 26 à 6880 Bertrix
wezen.orphelins@gmail.com

Le grand Saint sera bientôt de retour



Comme chaque année à pareille époque, nous vous sollicitons au profit de notre collecte pour la Saint-Nicolas des orphelins du personnel d'accompagnement des trains de la S.N.C.B.

Cette année 10 filles et garçons, bénéficieront de votre générosité. Au nom de ces orphelins, nous vous remercions très sincèrement pour les charitables libéralités que vous voudrez bien leur consentir !



Allocations scolaires 2021/2022

Pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs études, sans trop de soucis d'ordre matériels, le Patronage apporte une aide financière aux 10 enfants de nos collègues trop tôt disparus.



Au mois de juin de cette année, deux orphelins ont terminés leurs études. Il s'agit de :

- Jonas Roegies qui a obtenu son baccalauréat en sciences de l'éducation physique et sciences de l'exercice. Il est entré à l'académie de police.
- Amaury Stoelzaed a obtenu son baccalauréat en orthopédagogie. Elle est également entrée à l'académie de police.

Les mamans remercient chaleureusement le patronage pour l'aide précieuse que nous avons apportés aux études de leurs enfants. **C'est grâce à votre générosité que cette aide est possible !!**

Au mois de septembre, nous avons appris le **décès de Madame Julia Lefaza Landu**, accompagnatrice à Bruxelles-Midi. Elle avait 40 ans et était la maman de 4 enfants de 8 à 14 ans. Nous attendons encore de plus amples renseignements.

Les montants des allocations scolaires restent inchangés. En voici la répartition par catégorie d'âge :

de 13 à 19 ans, 2 orphelins recevront	199 Euro
plus de 19 ans, 4 orphelins recevront	236 Euro

Nous avons distribuer **1.342 €** d'allocations scolaires.

Nous vous rappelons que ces enfants ne bénéficient des allocations que si leur papa ou maman a versé sans interruption sa cotisation durant les cinq dernières années. Cette cotisation est très modique, elle n'est que de **8 Euro par an.**

Vérification des comptes de l'ASBL



Au mois de février prochain, nous procéderons à la vérification des comptes de l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration serait très heureux de pouvoir compter sur la participation des mamans de bénéficiaires, des généreux donateurs ou des membres pour effectuer cette vérification. Par leur présence ces personnes pourront témoigner que chaque franc collecté est intégralement affecté au but que nous poursuivons.

Les personnes qui désirent participer à la vérification des comptes, peuvent contacter soit le:

Président : Paul Wolwertz 0496 – 878 214

Vice-président : Roger Detry 0479 - 862 689

Trésorier : Jean-Luc Lurkin 0479 – 860 506

Pour toutes questions concernant la gestion du Patronage des Orphelins, vous pouvez prendre contact avec le président ou le trésorier.

Pour la consultation des pièces comptables, il est préférable de prendre contact avec le trésorier afin de convenir du lieu et de l'heure de la consultation de ces pièces.

Nécrologie

Parmi nos amis pensionnés, nous déplorons la disparition de :

- Monsieur Smjo Lepere, accompagnateur principal retraité de Arlon. Né le 17 avril 1952, décédé le 29 avril 2021.
- Monsieur Piep Guido, accompagnateur retraité de Welkenraedt.
- Monsieur Luc Gyssels, accompagnateur retraité de Gent Sint-Pieters, à l'âge de 65 ans.

Aux membres des familles endeuillées, nous présentons l'expression de notre profonde sympathie

Les devoirs, comment en tirer le meilleur

Bientôt, les enfants vont revenir les cartables chargés de devoirs. Comment les accompagner au mieux ? Michelle Waelput, psycho pédagogue, nous donne quelques clés.

Quel est le meilleur endroit pour faire ses devoirs ? Un bureau, le salon ?

De 3 à 8-10 ans, un bureau dans une pièce séparée ne se justifie pas. L'enfant a besoin de ses parents en rentrant de l'école. Il passe de longues heures à l'écart, il a besoin du bain familial pour se ressourcer

un peu, on ne peut pas l'isoler. C'est important qu'il soit dans le lieu de vie des parents, car cela peut développer le langage puisque l'enfant doit raconter, il doit maintenir le lien et il peut se faire aider un petit peu par les parents.

Et après 10 ans ?

Après, l'enfant devient préadolescent, de façon de plus en plus précoce, vers 10-12 ans. Un besoin de s'isoler se manifeste, il réclame souvent un lieu pour lui. Il devient important de lui organiser un bureau quelque part. Souvent, c'est

dans la chambre. Avec le temps, les devoirs demandent aussi de plus en plus de concentration. Cela dépend de la fratrie, mais faire ses devoirs sur la table de cuisine avec les plus petits qui sont autour pose parfois problème.

Est-ce essentiel que chacun ait son espace ?

Oui, un bureau peut être dans la chambre des parents pour que le plus grand y travaille, par exemple. Les maisons ne sont pas extensibles, mais il faut penser l'arrangement pour permettre à l'enfant de s'isoler. Si les bureaux sont dans une chambre partagée, l'enfant ne pourra satisfaire ce besoin d'isolement. Il faut trouver, selon les possibilités. Le bureau peut être très simple, l'essentiel, ce sont les rangements.

Quel type de rangements ?

Les rangements pour la scolarité doivent exister dès que l'enfant va à l'école primaire. C'est capital, cela montre que la scolarité est quelque chose d'important et que nous classons les choses scolaires dans un endroit. Même si je n'y travaille pas, je sais que la farde, le livre que je dois lire...se trouvent là. C'est très important alors qu'avoir une table, une chaise, ne

se justifie pas forcément à 6 ans, sauf si l'enfant le désire.

Quelle est la bonne distance face aux devoirs, en tant que parent ou accompagnant ?

La meilleure attitude est d'être attentif, c'est-à-dire être là quand l'enfant en a besoin et qu'il le demande. Mais ne pas prendre en charge de A à Z l'exercice avec l'enfant pour ne pas remplacer l'enseignant ni faire les exercices à la place de l'enfant. L'aide va dépendre d'un enfant à l'autre, certains ont besoin d'être soutenus, parce que ça va trop vite pour eux, d'autres n'ont quasiment pas besoin de cela. Il faut un regard bienveillant.

Six pièges à éviter

Allumer la télé

Si les enfants font leurs devoirs dans le lieu de vie familiale, il ne faut absolument pas allumer la télévision, insiste Michelle Waelput, psycho-pédagogue. « C'est le gros problème actuel, la télévision est allumée tout le temps comme une présence. Cette présence, à la fois d'images et de son, diminue la concentration des enfants, c'est prouvé. C'est très mauvais, surtout quand ils sont petits. »

S'y mettre tard

La psycho pédagogue recommande de faire les devoirs avant le souper. « Le temps qui suit est un temps de digestion, de détente. Si les devoirs sont faits juste avant d'aller se coucher, cela énerve les enfants, ils ont plus de mal à s'endormir. Le week-end, il ne faut pas non plus attendre le dimanche soir. L'enfant s'amusera moins en sachant qu'il lui reste des devoirs à faire. »

Laisser traîner

Si l'enfant présente des difficultés dans une matière, mieux vaut réagir vite en lui proposant une aide adaptée. « Il faut rechercher dans l'entourage quelqu'un qui peut donner un petit coup de pouce : des cousins plus grands, un oncle prof de math, un ami... quelques explications simples peuvent souvent débloquer une situation. Il faut aussi que l'enfant se sente bien et puisse dire qu'il ne comprend pas. »

Surcharger

Le trop est l'ennemi du bien. « Il faut que les parents angoissés évitent de multiplier les activités extrascolaires, met en garde Michelle Waelput. Quand elles sont trop nombreuses, ces activités empê-

chent l'enfant de réaliser ses activités scolaires sereinement tellement il est fatigué. Il faut respecter le sommeil de l'enfant pour qu'il puisse se concentrer. »

Négliger la collaboration

Si des enfants de niveaux différents sont dans la maison, l'entraide sera bénéfique pour tout le monde. « On appelle cela le parrainage. Cela concède aux plus grands un rôle important et c'est un double exercice, car pour pouvoir expliquer quelque chose, il faut le comprendre parfaitement. » L'adulte doit naturellement superviser l'opération et ne pas rendre cette tâche obligatoire ou systématique.

Associer à du négatif

Il est important que la scolarité soit associée à quelque chose de positif. « Ce n'est pas toujours facile, car parfois l'adulte a de mauvais souvenirs et les projette », concède la psycho pédagogue qui conseille avant toute chose de ne jamais réprimander un enfant en l'envoyant « travailler à son bureau » et de ne jamais le menacer d'augmenter son volume de devoirs pour le punir.